



## Sommaire

Le projet pilote *AVID C.-B.* :  
[Rapport de mise en oeuvre préliminaire]

**SRDC SRSA**  
SOCIAL RESEARCH AND DEMONSTRATION CORPORATION | SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE

Millennium Scholarships  Les bourses du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION  
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

**Publié en 2008 par la Fondation canadienne  
des bourses d'études du millénaire**

1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800  
Montréal, Canada  
H3A 3R2

**Sans frais:** 1 877 786-3999  
**Téloc.:** (514) 985-5987

**Web:** [www.boursesmillenaire.ca](http://www.boursesmillenaire.ca)

**Courriel:** [millennium.foundation@bm-ms.org](mailto:millennium.foundation@bm-ms.org)

Catalogue avant publication  
de la Bibliothèque nationale du Canada

**Société de recherche sociale appliquée**  
**Projet Pilote Avid C.-B. :**  
**Rapport de mise en œuvre préliminaire – Sommaire**

**Société de recherche sociale appliquée**

55, rue Murray, bureau 400  
Ottawa (Ontario)  
K1N 5M3

**Tél.:** (613) 237-4311  
**Téloc.:** (613) 237-5045

**Web:** [www.srdc.org](http://www.srdc.org)

Collection de projets pilotes du millénaire (en ligne)

**Conception:** Luz design + communications

Les opinions exprimées dans le présent document  
sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas  
nécessairement celles de la Fondation canadienne  
des bourses d'études du millénaire ou d'autres  
organismes qui auraient pu soutenir financièrement  
ou autrement la réalisation de ce projet.

# Le projet pilote AVID C.-B. :

[Rapport de mise en oeuvre préliminaire]

## SOMMAIRE

### Introduction

Le projet pilote *Advancement Via Individual Determination* de la Colombie-Britannique (AVID C.-B.) fait partie d'une série de projets pilotes du millénaire qui visent à trouver des moyens de faciliter l'accès aux études postsecondaires (ÉPS). Ce projet a été créé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en partenariat avec le ministère de l'Éducation de la C.-B. pour déterminer si un programme préparatoire aux études postsecondaires récemment mis sur pied au Canada<sup>1</sup> pourrait répondre à cet objectif.

Le projet pilote AVID C.-B. évalue une version du programme préparatoire au collège adaptée à cette province et qui est appelée « AVID ». Lancé initialement aux États-Unis, au début des années 80, le programme AVID est conçu pour aider les étudiants du niveau secondaire à accéder aux ÉPS. Il s'agit d'étudiants qui sont dans la moyenne et qui ont un potentiel scolaire mais qui sont sous-représentés aux ÉPS. Le programme AVID existe dans plus de 3 500 écoles aux É.-U. et on décrit souvent ses deux objectifs comme étant de restructurer au complet les méthodes d'enseignement des écoles et de faciliter l'accès à des programmes de formation qui assureront l'admissibilité de presque tous les étudiants aux programmes d'études de quatre ans des collèges. L'évaluation de ce programme est actuellement effectuée par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) afin de déterminer l'impact d'une classe facultative préparatoire au collège — une composante de l'AVID — sur les étudiants dans la moyenne en Colombie-Britannique et non son impact possible sur les écoles en général. Pour plus de clarté, l'initiative de ce projet qui fait l'objet d'une évaluation est appelée « AVID C.-B. ».

Ce rapport porte sur la mise en oeuvre préliminaire du projet pilote AVID C.-B. jusqu'à l'étape où les participants ont terminé la 9<sup>e</sup> année, soit la première année complète du programme AVID après la sélection pour ce programme. L'analyse des données de la demande d'admission, des enquêtes, des observations et des entretiens a permis la préparation de ce rapport sur la mise en oeuvre préliminaire du projet pilote AVID en C.-B.

---

<sup>1</sup> Le programme AVID a été mis sur pied pour la première fois dans deux écoles du district scolaire de Chilliwack en 2001. Il s'agissait toutefois d'une initiative indépendante. Le projet pilote AVID C.-B. a été lancé en 2004. Les premières classes facultatives de ce projet ont vu leur début en septembre 2005.

## But de l'initiative AVID C.-B.

L'initiative AVID C.-B. vise à faciliter l'accès aux ÉPS pour les étudiants de l'enseignement secondaire qui se heurtent à des obstacles à la réussite qui les empêchent d'accéder aux ÉPS. Ces obstacles peuvent comprendre un rendement moyen continu, l'achèvement de cours inappropriés, un manque de concentration, de participation et d'appui pour exceller dans les études. Le projet AVID C.-B. vise à familiariser les jeunes aux études supérieures, à des séances de tutorat de niveau avancé et à les stimuler par d'autres activités de soutien dont l'objectif est d'accroître leur compétence scolaire et leur maturité pour l'apprentissage d'accéder à un programme postsecondaire.

L'initiative AVID C.-B. vise à faciliter l'accès aux ÉPS pour les étudiants de l'enseignement secondaire qui se heurtent à des obstacles à la réussite qui les empêchent d'accéder aux ÉPS. Ces obstacles peuvent comprendre un rendement moyen continu, l'achèvement de cours inappropriés, un manque de concentration, de participation et d'appui pour exceller dans les études. Le projet AVID C.-B. vise à familiariser les jeunes aux études supérieures, à des séances de tutorat de niveau avancé et à les stimuler par d'autres activités de soutien dont l'objectif est d'accroître leur compétence scolaire et leur maturité pour l'apprentissage d'accéder à un programme postsecondaire.

La prestation du programme AVID se fait surtout par la classe facultative AVID qui est intégrée au calendrier scolaire régulier. Onze Fondamentaux AVID guident la mise en œuvre du programme (voir l'encadré S.1). Les étudiants participent au programme de formation et aux activités de tutorat et de motivation. On commence par déterminer quels sont les étudiants de l'enseignement secondaire qui répondent aux critères d'admissibilité et qui ont indiqué qu'ils bénéficieraient d'un soutien supplémentaire. Ces critères sont les suivants : notes allant de B à C, potentiel non exploité, motivation pour poursuivre des études postsecondaires et absence de problèmes de comportement importants. Le programme AVID C.-B. ne recrute que les personnes qui répondent à ces critères.

On offre aux étudiants choisis une place dans une classe facultative régulière d'une heure par jour où on leur enseigne certaines techniques d'étude et stratégies d'apprentissage pendant l'année. Ces techniques et stratégies sont mises à l'épreuve lorsque les étudiants de l'AVID sont inscrits aux cours les plus rigoureux offerts dans leur école. Habituellement, ce sont les étudiants qui obtiennent des notes plus élevées qui s'inscrivent à ces cours. On veut démontrer ainsi que s'ils bénéficient d'un soutien adéquat, les étudiants qui se trouvent dans la moyenne peuvent donner un meilleur travail, augmenter leurs notes et être admissibles à un programme postsecondaire. D'autres éléments importants du programme AVID sont le mentorat intensif offert à long terme par les enseignants de la classe facultative, les séances régulières de tutorat données par des étudiants locaux qui font des études postsecondaires et d'autres personnes comme les enseignants en formation et une série d'activités d'information qui font partie du programme de la classe facultative de l'AVID dont les visites aux campus universitaires et l'orientation professionnelle.



### Encadré S.1 : Les Éléments Fondamentaux AVID

Les caractéristiques principales du programme AVID se trouvent dans les Éléments Fondamentaux AVID qui définissent tout programme portant l'appellation « AVID ». Pour le projet pilote AVID C.-B., le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique s'est engagé par contrat avec les districts scolaires responsables de ce projet pilote pour mettre en place les Éléments Fondamentaux de la façon suivante :

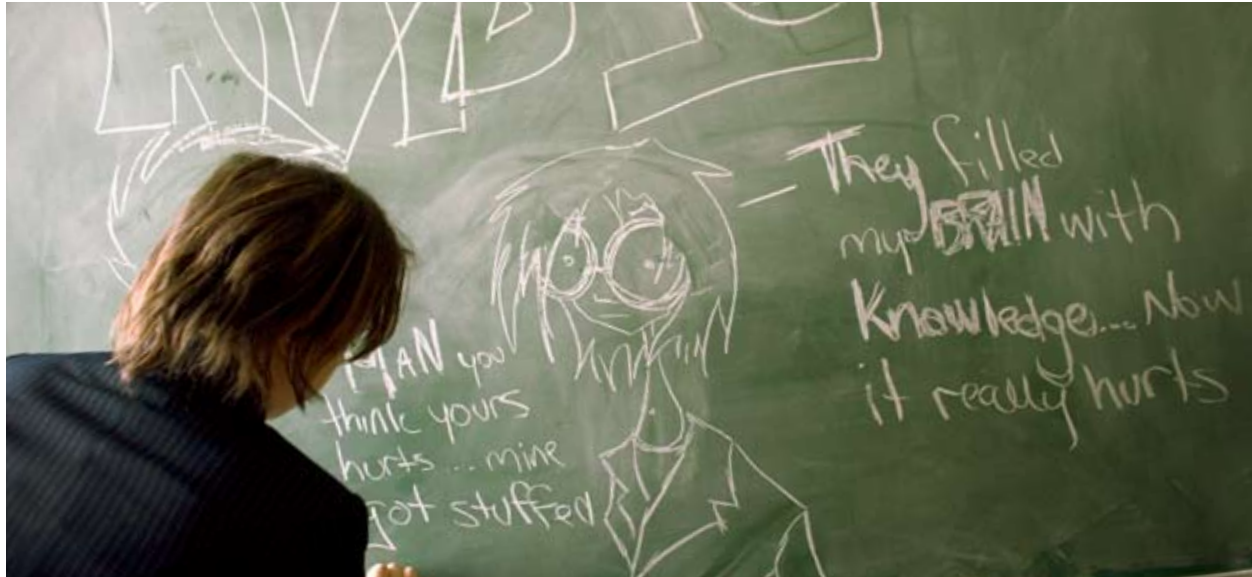
1. **Sélection** — Les étudiants choisis pour le projet pilote AVID doivent avoir des résultats scolaires moyens (moyenne générale de 2 à 3,5 comme un des indicateurs) et un potentiel scolaire non exploité. Le soutien du programme AVID leur permettrait d'améliorer leur réussite scolaire et de commencer la préparation pour les études postsecondaires.
2. **Participation** — Les personnes qui participent au projet pilote AVID — étudiants et personnel — doivent le faire par choix.
3. **Calendrier** — L'école doit s'engager à la mise en œuvre intégrale du programme AVID et de la classe facultative à l'école dans le cadre des activités régulières de jour.
4. **Rigueur** — Les étudiants du programme AVID doivent s'engager à poursuivre un profil d'études rigoureux qui leur permettra de satisfaire aux exigences de l'inscription à des études postsecondaires.
5. **Rédaction** — L'enseignement de la classe facultative du programme AVID doit reposer sur un programme de rédaction bien étoffé et adapté.<sup>2</sup>
6. **Curiosité intellectuelle** — La curiosité intellectuelle doit être à la base de l'enseignement dans la classe du programme AVID.
7. **Collaboration** — La collaboration doit être à la base de l'enseignement dans la classe du programme AVID.
8. **Tutorat** — Un nombre suffisant de tuteurs qualifiés doivent être disponibles dans la classe du programme AVID pour faciliter l'accès des étudiants au programme d'enseignement rigoureux.
9. **Données** — Les écoles (ou districts scolaires) du programme AVID doivent fournir les données de mise en œuvre du programme et du progrès des étudiants. Ces données seront contrôlées par le système de données AVID et les résultats seront analysés aux fins de renseignements pour le processus de certification AVID.
10. **Ressources** — L'école (ou le district scolaire) doit décrire les ressources reliées aux coûts du programme, s'engager à mettre en œuvre les Éléments Fondamentaux du programme AVID et participer au processus annuel de certification AVID. On exige également une participation continue aux activités de perfectionnement pour le personnel du programme AVID.
11. **Équipe du site de l'école** — Une équipe interdisciplinaire active au site de l'école doit collaborer lorsqu'il s'agit de questions relatives à l'accès des étudiants et à leur réussite aux cours rigoureux de préparation aux études postsecondaires.

Le centre AVID offre un choix d'activités de développement professionnel aux enseignants, conseillers et administrateurs pour faciliter la prestation des Fondamentaux AVID. Ces activités de développement comprennent un séminaire de formation de cinq jours à l'institut d'été. Cette formation exige que chacun des membres de l'équipe de chaque site scolaire soit présent, soit l'équipe des éducateurs de l'école dont l'enseignant de la classe facultative du programme AVID qui sont responsables de la prestation de ce programme.

Ces critères sont les suivants : notes allant de B à C, potentiel non exploité, motivation pour poursuivre des études postsecondaires et absence de problèmes de comportement importants. Le programme AVID s'avère également un succès s'il améliore globalement les normes

d'enseignement dans une école (ou un district). Cela pourrait être attribuable au meilleur rendement des étudiants du programme AVID qui augmenterait la moyenne ou aux améliorations dans l'ensemble de l'école qui auraient des effets positifs sur les étudiants non inscrits au programme AVID. Bien que des évaluations antérieures aient émis l'hypothèse que les étudiants sous-performants de la C.-B. pourraient bénéficier du programme AVID, aucune évaluation n'a été effectuée auparavant dans un cadre rigoureux de recherche incluant l'assignation aléatoire aux États-Unis ou au Canada.

<sup>2</sup> Depuis que le projet pilote a été lancé, le centre AVID a modifié cet Élément Fondamental pour qu'il inclut la rédaction et la lecture; l'enseignement doit reposer sur un programme de rédaction et de lecture bien étoffé et adapté. La plupart des sites du programme AVID C.-B. ont choisi d'adopter ce changement.



## Évaluation du projet pilote AVID C.-B.

Le projet pilote AVID C.-B. permettra de déterminer à quel degré il est efficace dans le contexte canadien. Ce projet est évalué comme une initiative pratique qui, si elle s'avère une réussite, pourrait être adoptée par les décideurs en matière d'éducation pour augmenter l'accès des étudiants aux ÉPS. Aux États-Unis, il semble que le programme AVID aide les étudiants sous-performants à accéder au collège. Toutefois, il reste à voir si le programme AVID améliore l'accès aux ÉPS au Canada, et plus particulièrement en C.-B. Il existe des différences au niveau du système d'éducation et de la population étudiante. Ainsi, les possibilités d'application d'un programme préparatoire au collège mis au point à l'origine pour résoudre les problèmes des grandes écoles secondaires urbaines aux États-Unis pourraient être remises en question. Pour déterminer à quel point le projet pilote AVID s'est avéré un succès en C.-B., le modèle de recherche de ce projet a été conçu pour inclure une étude d'impacts, une recherche sur la mise en œuvre et une analyse avantages-coûts.

Il faut noter deux impacts à long terme du projet pilote AVID C.-B.: (1) l'inscription aux ÉPS et (2) l'achèvement de la première année d'un programme postsecondaire. L'étude établira l'évaluation des impacts en comparant l'expérience du groupe programme qui a suivi le programme AVID C.-B. pendant quatre ans à celle d'un groupe témoin, assigné au hasard, à qui le programme AVID n'a pas été offert et qui a suivi à la place les classes facultatives de l'école secondaire.

On a choisi d'utiliser l'assignation aléatoire dans le but de créer un contrefactuel statistiquement équivalent en raison des critères très rigoureux de sélection des participants au programme AVID. La participation à la classe facultative de l'AVID est réservée aux étudiants obtenant des notes moyennes, qui désirent poursuivre leurs études au collège et qui travaillent dur pour réussir. Ces étudiants sont capables d'achever le programme d'enseignement rigoureux, mais ils n'utilisent pas leur potentiel scolaire. L'ensemble des caractéristiques des étudiants pour lesquels le programme est conçu constitue le « profil des étudiants de l'AVID ». Aux États-Unis, on a constaté que les étudiants choisis pour le programme AVID étaient de la première génération à poursuivre des études et qu'ils provenaient de familles à faible revenu ou de groupes minoritaires. Toutefois, lors du processus de sélection, il est possible que l'on ait choisi des étudiants qui présentaient ces caractéristiques, mais qui poursuivraient de toute façon des ÉPS, même en l'absence du programme AVID. Cette possibilité fait ressortir la nécessité d'une évaluation rigoureuse de l'impact du programme AVID en portant une attention particulière au contrôle efficace du processus de sélection.

Le projet pilote AVID C.-B. recueille des données pour la mise en œuvre de la recherche afin de décrire l'expérience vécue dans le cadre de ce programme et de déterminer si l'évaluation effectuée pendant le projet pilote a été juste.<sup>3</sup>

3 On a effectué une évaluation juste lorsque le programme est mis en œuvre tel que voulu et que les données reflètent son impact de façon juste et précise.

Ce projet permet aussi de savoir comment les facteurs environnementaux peuvent avoir un impact sur l'efficacité du programme. De plus, la recherche de mise en œuvre peut faire ressortir les meilleures pratiques au niveau de l'exploitation du programme et faciliter l'explication des résultats de l'évaluation quantitative des impacts du programme.

Le rapport coût-efficacité du projet pilote AVID sera établi à l'aide d'une analyse avantages-coûts. Cela permettra d'obtenir une estimation des coûts et avantages afin de déterminer si les avantages du programme AVID C.-B. l'emportent sur les coûts pour les participants, les gouvernements et la société en général.

Une attention particulière a été apportée à la conception et à la mise au point d'un modèle de recherche pour s'assurer que le caractère complexe des programmes mis sur pied dans les écoles soit bien pris en considération dans les conclusions tirées de l'évaluation. Dans les faits, cela signifie que la SRSA a établi des cadres de référence pour recueillir une quantité considérable d'information provenant de diverses sources dont les données administratives des écoles, des établissements d'enseignement postsecondaire et les résultats des tests standardisés; les observations prises en classe, lors des réunions et des ateliers, les groupes de discussion et les enquêtes effectuées en ligne ou par téléphone auprès des participants de même que les formulaires d'inscription et de collecte des données dans les écoles. Ces données sont analysées dans le cadre d'un modèle logique qui décrit comment le projet pilote AVID a eu l'impact voulu sur l'accès aux ÉPS.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION DU PROJET PILOTE

L'organisation du projet pilote AVID C.-B. a exigé plusieurs étapes, notamment le choix et le recrutement des écoles, la formation du personnel scolaire, le choix et le recrutement des étudiants de même que la collecte des données provenant d'un éventail de sources. On a essayé jusqu'à un certain point d'uniformiser la mise en œuvre du programme AVID C.-B. à travers les écoles participantes pour s'assurer d'offrir un programme comparable à des étudiants choisis selon un processus semblable. On a apporté une attention particulière à la formation, à la surveillance et au contrôle continu de la mise en œuvre du programme AVID C.-B. pour s'assurer d'avoir une meilleure compréhension de la prestation de ce programme et de maximiser la possibilité d'interprétation des résultats.

Le projet pilote AVID C.-B. a nécessité de nombreux niveaux de coordination. Habituellement, la mise en œuvre du programme AVID exige une interaction régulière entre l'équipe au site de l'école, le district scolaire et le centre AVD. Dans le cadre de ce projet, on a superposé une infrastructure au cadre de la recherche sous la forme d'un Comité directeur AVID chargé de conseiller et de guider les

partenaires du projet. Les fonctions de ce Comité étaient de rédiger la version préliminaire du manuel des opérations du projet, d'établir une stratégie de soutien et de rétroaction et de superviser l'évaluation du projet. De plus, les membres des équipes des sites en C.-B. et en Californie ont pu profiter de ressources considérables pour la formation et le développement professionnel, le financement des tutorats, les frais du site du centre AVID et les coûts reliés au programme d'enseignement.

Une des fonctions principales du Comité de direction consistait à superviser la sélection des écoles participantes. On a choisi 18 sites au total à partir de 28 réponses à une demande de proposition. Ces 18 sites étaient situés dans 15 districts scolaires et représentaient 21 écoles en raison du fait que certains sites étaient constitués d'une école secondaire ou du niveau secondaire de deuxième cycle et d'écoles intermédiaires qui étaient leurs écoles sources. En plus de ces 21 écoles, d'autres ont collaboré au projet pilote AVID C.-B., mais leur participation s'est limitée au recrutement si elles avaient un programme d'enseignement de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et qu'il y avait une école source qui offrait l'enseignement pour la 8<sup>e</sup> année.

Pour le programme AVID C.-B., 13 sites ont effectué une assignation aléatoire pour deux cohortes d'étudiants de la 8<sup>e</sup> année et un autre site a utilisé cette méthode pour une seule cohorte. De plus, quatre sites d'études de cas ont contribué à l'évaluation du projet pilote en effectuant la recherche de mise en œuvre sans assignation aléatoire. La raison principale pour laquelle des sites d'études de cas ont été inclus était de déterminer dans quelle mesure ces écoles plus petites et situées dans des régions rurales plus éloignées de la C.-B. ont relevé le défi de mettre en œuvre l'initiative AVID dans leur milieu étant donné que le programme AVID a été conçu à l'origine pour de grandes écoles urbaines des É.-U.





## Recrutement et sélection des participants

Le recrutement et la sélection sont des éléments clés de l'exploitation du programme AVID. Toutefois, la sélection effectuée pour le programme AVID présente un défi considérable pour les évaluateurs. Dans le cadre du projet pilote AVID C.-B., nous avons tenté de relever ce défi en uniformisant le processus de recrutement et de sélection à travers les 18 sites et par l'assignation aléatoire des étudiants admissibles au programme AVID pour créer des groupes d'étudiants équivalents.

Pour ce projet, des équipes ont été mises sur pied et formées aux sites pour appliquer une méthode standard de sélection des étudiants admissibles au programme AVID, s'assurer que le même ensemble de critères soient suivis aux sites (par définition, ces personnes savaient peu de choses sur le programme AVID) et faciliter l'interprétation de l'évaluation de l'impact du projet. Un comité formé de membres du centre AVID, du district scolaire de Chilliwack et de la SRSA a établi une marche à suivre pour la C.-B. inspirée des processus de sélection utilisés dans un district scolaire du Texas. Pour aider les écoles à appliquer la marche à suivre, la formation, le soutien, un Manuel des opérations du projet et des formulaires de demande d'inscription standard ont été fournis dans le cadre de ce projet.

Le recrutement et la sélection ont été effectués en plusieurs étapes et ont exigé beaucoup de ressources. Les équipes des sites y ont travaillé pendant l'hiver et le printemps

2005. En 2006, les équipes se trouvaient aux sites avec deux cohortes dans le but de procéder au recrutement et à la sélection des étudiants admissibles au programme AVID. Ce processus a permis de recruter un nombre suffisant de candidats : 1 522 participants ont été recrutés dans les 18 sites. Au cours des entretiens en profondeur, les membres de l'équipe du site ont parlé de la nature intensive du travail requis, surtout pendant les entretiens face-à-face des membres du Comité de sélection avec chaque candidat.

Pour presque tous les sites, il y a eu plus d'étudiants admissibles au programme que le nombre prévu pour les classes AVID. Il a donc fallu procéder à une sélection des candidats admissibles pour créer le groupe programme AVID. Cette sélection a été effectuée au hasard dans 14 sites, ce qui a aussi permis de créer un groupe témoin constitué des étudiants qui n'avaient pas été admis au programme AVID, mais qui pourraient suivre le programme d'enseignement de l'école. On suivrait de près l'expérience de ce groupe en même temps que celle du groupe programme dans le cadre du processus d'évaluation.

Dans les faits, les étudiants de la 8e année admissibles au programme et qui se sont portés volontaires pour participer au projet pilote AVID de la C.-B. ont été assignés à des groupes programme, témoin et au groupe d'une liste d'attente pour déterminer s'ils auraient une place et quand cela serait possible. On a offert au groupe programme une place dans la prochaine classe AVID de la 9e année. Chaque étudiant inscrit sur la liste d'attente aurait une place lorsque cela serait possible. La classe AVID n'avait pas de place pour les étudiants du groupe témoin. Aux sites d'études de cas, les membres de l'équipe ont assigné les étudiants seulement aux deux premiers groupes. Aux sites d'assignation aléatoire, la SRSA a assigné les étudiants admissibles aux trois groupes de recherche en utilisant une méthode informatisée semblable à celle des loteries.

### CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

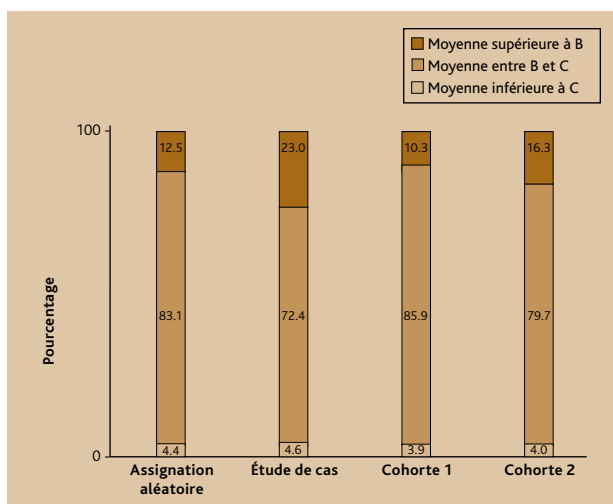
Les caractéristiques des étudiants recrutés correspondaient en général au profil des étudiants de l'AVID :

- Quant au profil scolaire, les étudiants recrutés se situaient dans la moyenne et ils étaient motivés à poursuivre des ÉPS. Ils n'avaient pas de problème majeur de comportement ou d'assiduité.
- Le profil socioéconomique des étudiants correspondait plus à celui de la population étudiante générale de la C.-B. qu'à celui des étudiants de l'AVID. Les étudiants de familles à faible revenu, de minorités sous-représentées aux ÉPS et de groupes démunis sur le plan économique comme les familles monoparentales n'étaient pas surreprésentés dans l'échantillon du projet.



Le profil des étudiants des sites d'assignation aléatoire correspondait plus au profil des étudiants de l'AVID que celui des sites d'études de cas. Aux sites d'études de cas, plus d'étudiants de 8e année avaient une moyenne supérieure à B (voir la figure S.1) et présentaient plus de problèmes de comportement à l'école qui avaient été signalés aux parents. Par ailleurs, plus de parents des étudiants des sites d'études de cas n'avaient pas fait d'ÉPS que ceux des groupes d'assignation aléatoire. Pendant les entretiens en profondeur, les membres des équipes des sites ont varié leur évaluation relative à la pertinence des étudiants choisis selon le titre admissible-AVID.

**Figure S.1 : Moyennes des participants de 8<sup>e</sup> année d'après la cohorte et le type de site**



Dans les sites qui ont recruté deux cohortes, il y avait peu de différences significatives entre les étudiants recrutés dans les deux groupes. Quant aux caractéristiques reliées au profil de l'étudiant du programme AVID, on a noté seulement deux différences entre les deux cohortes: le rendement scolaire était plus élevé pour les étudiants de 8<sup>e</sup> année de la deuxième cohorte (voir la figure S.1) qui nécessitaient moins d'aide pour l'apprentissage.

Il y avait peu de différences apparentes quant aux caractéristiques de référence entre les étudiants du groupe programme et du groupe témoin des sites d'assignation aléatoire. L'assignation aléatoire par ordinateur a permis de s'assurer qu'il n'y avait aucune différence systématique entre les deux groupes expérimentaux et il semble n'y avoir eu que très peu de variation d'échantillonnage.



## Début de la mise en œuvre du projet pilote AVID C.-B.

La SRSA a recueilli des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la mise en œuvre du projet pilote AVID à la fin de la 9<sup>e</sup> année. Ce projet pilote s'appuie sur l'hypothèse que les étudiants admissibles profiteront de ce programme dans la mesure où ils auront été suffisamment exposés aux Éléments Fondamentaux AVID. Cela signifie que le personnel des écoles en C.-B. doit présenter les Éléments Fondamentaux et que les participants du groupe programme de même que ceux provenant de la liste d'attente doivent être présents pour recevoir l'enseignement sur les Éléments Fondamentaux.



Afin de comprendre l'expérience vécue au début de la mise en œuvre du projet pilote par le personnel des écoles et les étudiants (enseignants, conseillers et administrateurs responsables de s'assurer que la classe facultative soit offerte aux personnes concernées), la SRSA a analysé des données qualitatives. Il y a eu 31 observations en classe et sur le terrain ainsi que 57 entretiens entre le recrutement pour les sites AVID au début de 2004 et la fin des classes de 9<sup>e</sup> année, en juin 2006 pour la première cohorte et une année plus tard pour la deuxième cohorte.

Afin de mesurer l'exposition des étudiants du groupe programme et de la liste d'attente au programme AVID C.-B. pendant la 9<sup>e</sup> année, des données quantitatives ont été systématiquement recueillies en utilisant des formulaires de collecte de données aux sites. Ces formulaires permettaient de consigner quotidiennement les diverses activités des classes du programme AVID, les présences des étudiants aux classes AVID et leurs départs, les ajouts et retraits aux listes d'attente de même que la présence des tuteurs aux séances de tutorat.

### ACTIVITÉS AUX SITES

#### Préparation des sites pour la mise en œuvre du projet pilote AVID C.-B.

La préparation pour la mise en œuvre du projet pilote à chaque site a commencé par le recrutement et la formation des équipes des sites. De nombreux administrateurs du programme AVID ont porté une attention particulière au recrutement de l'enseignant assigné à la classe facultative AVID puisque cette personne assume un rôle important pour la mise en œuvre réussie du programme. Dans la plupart des cas, la formation initiale des membres de l'équipe du site a eu lieu aux instituts d'été de San Diego à compter du mois d'août 2004. À mesure que progressait la mise en œuvre, certaines écoles ont trouvé qu'il était difficile de maintenir assez de personnel formé pour les équipes de leur site. Par conséquent, le recrutement et la formation des membres de l'équipe du site s'est poursuivie plus longtemps en raison du roulement du personnel.

Le personnel de la C.-B. a eu recours à un éventail de ressources AVID pour préparer la mise en œuvre du programme et il s'est efforcé d'intégrer la classe facultative au calendrier des activités de l'école. Les professeurs de la classe facultative AVID ont eu recours aux guides de ressources et au programme d'enseignement AVID pour préparer les classes, les séances de tutorat et les activités de motivation. Une variété d'activités et de ressources dont des stratégies relatives à l'écriture, à l'enquête, à la collaboration et à la lecture ont été utilisées dans les classes du programme AVID. L'établissement de l'horaire de la classe en fonction du calendrier des activités de l'école et le maintien de cet horaire s'est avéré difficile pour de nombreux sites.



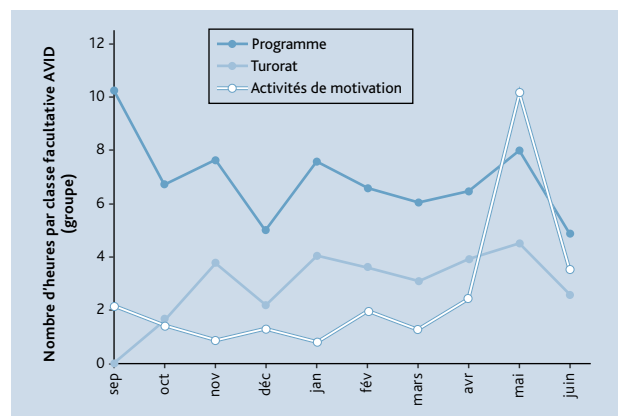
### Activités en classe du projet pilote AVID C.-B.

La SRSA a analysé la structure et la durée des différentes activités des sites. Le centre AVID a fourni le plan de cours aux classes facultatives de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Chaque semaine, les étudiants ont consacré 40 % de leur temps en classe facultative aux activités du programme, 40 % au tutorat et 20 % aux activités de motivation. Toutes ces activités ont été effectuées dans le cadre du calendrier d'enseignement régulier de l'école. Pour les deux cohortes de la 9<sup>e</sup> année, les écoles n'ont eu aucune activité de tutorat en classe pour les étudiants du programme en septembre et très peu en octobre (voir la figure S.2). Pendant l'année scolaire, la proportion de temps consacrée en classe aux activités de tutorat s'est élevée à 21 %, ce qui est au-dessous des 40 % recommandés dans le guide de mise en œuvre du projet pilote AVID.

Les directives du projet pilote AVID soulignent l'importance de plusieurs autres caractéristiques de la classe de tutorat du programme AVID. Les tuteurs doivent être formés pour appliquer les méthodologies utilisées dans les tutoriels AVID. Idéalement, ils devraient être inscrits à des cours d'enseignement postsecondaire. Dans la classe de tutorat, il devrait y avoir un tuteur pour sept étudiants.

Au niveau pratique, la mise sur pied des classes de tutorat du programme a été un défi pour de nombreux sites. Le personnel devait s'efforcer continuellement de trouver et de garder des tuteurs adéquats et bien formés. Les tuteurs du projet pilote AVID C.-B. avaient tendance à être de jeunes étudiants de l'école secondaire. Contrairement au modèle idéal du programme AVID, deux tiers des tuteurs ne suivaient pas d'ÉPS. Seulement moins de la moitié des classes de tutorat de la 9<sup>e</sup> année étaient conformes au rapport d'un tuteur ou plus pour chaque groupe de sept étudiants. De plus, l'expérience a appris aux sites que les étudiants et les tuteurs avaient besoin de plus de temps pour utiliser efficacement les tutoriels. Ainsi, l'utilisation des tutoriels qui constitue une caractéristique distinctive du programme AVID a posé un défi aux sites.

Figure S.2: Nombre d'heures des activités en classe du projet pilote AVID C.-B. selon le mois et le type d'activité (pour les deux cohortes)



Selon leurs rapports, les enseignants des classes facultatives du projet AVID C.-B. ont eu recours à un éventail d'activités pour motiver leurs étudiants dont des activités d'équipe, des présentations spéciales et des sorties éducatives. Les étudiants ont reçu de l'information sur l'éventail de carrières offertes et divers programmes postsecondaires. Mai a été le mois favori pour les activités de motivation du programme AVID en raison probablement de la possibilité d'organiser des visites éducatives plus longues et de visiter des campus universitaires pendant ce mois. À un moindre degré, le mois de février a été le plus choisi pour les activités de motivation aux sites d'études de cas.

### Autres activités aux sites pour le projet pilote AVID C.-B.

Certains professeurs du projet pilote AVID C.-B. ont affirmé que le fait d'avoir à leur école une équipe active et engagée avait été une importante source de soutien pendant la mise en œuvre du programme. Les membres des équipes ont aidé le site de diverses façons notamment au niveau du mentorat des étudiants du programme AVID. Le centre AVID encourage toute l'école à participer et, à certains



sites, des éléments du programme AVID ont recoupé d'autres programmes scolaires. Par conséquent, cela semble suggérer que les stratégies et les Éléments Fondamentaux AVID se répandent à l'extérieur du cadre de la classe pour avoir un impact sur d'autres secteurs d'activités des sites.

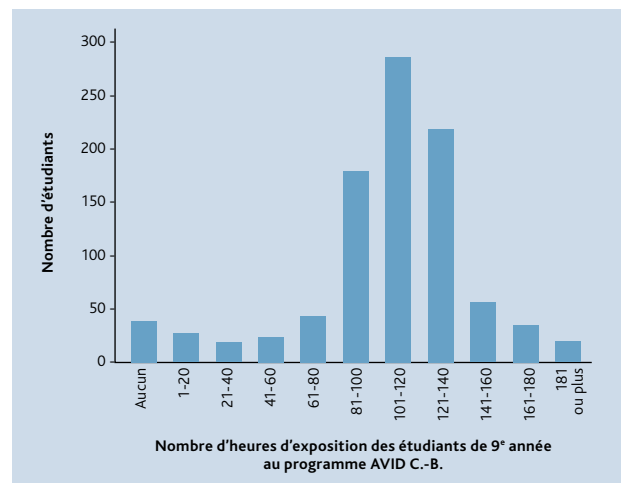
### EXPOSITION DU GROUPE PROGRAMME AU PROJET PILOTE AVID

Comme l'indique la figure S.3, 86 % des étudiants du groupe programme ont reçu au moins 81 heures d'exposition aux activités de la classe facultative AVID pendant la première année (9<sup>e</sup> année) suivant l'assignation aléatoire. Les étudiants qui participaient au programme AVID n'ont pas tous reçu la totalité de l'enseignement en raison des absences quotidiennes et du fait que certains étudiants ont quitté la classe AVID.

Pour la classe AVID, la fréquence des absences des étudiants a augmenté d'un mois à l'autre pendant la première année. La raison la plus mentionnée pour justifier le départ de la classe AVID était la participation à d'autres classes facultatives de l'école. Cette constatation prouve que le projet pilote AVID C.-B. doit concurrencer d'autres programmes facultatifs offerts à l'école secondaire. Plus d'étudiants de la première cohorte ont quitté la classe parce qu'on leur avait demandé que pour la deuxième cohorte. Inversement, les étudiants de la deuxième cohorte qui ont quitté la classe AVID le faisaient plus en raison

d'un changement d'école que ceux de la première cohorte. Ces étudiants n'ont pas tous été remplacés par d'autres de la liste d'attente, ce qui signifie que le nombre d'étudiants de la classe facultative a diminué au fil du temps; il s'agit d'une tendance plus ou moins uniforme au sein des cohortes et des divers types de sites..

Figure S.3: Exposition du groupe programme de 9<sup>e</sup> année à la classe facultative AVID



En résumé, il y a eu considérablement d'activités reliées au programme dans tous les sites. La plupart des membres du groupe programme ont pu profiter de nombreuses heures d'enseignement dans le cadre du programme AVID. Dans certains domaines, notamment celui des séances de tutorat, certains sites n'ont pas atteint la description donnée par le centre AVID pour la classe facultative. Dans d'autres domaines comme le recrutement et la formation, les équipes des écoles ont appris beaucoup de choses pendant la mise en œuvre initiale du programme. Les rapports qui suivront devraient donner plus d'information sur la mise en œuvre du projet pilote dont les évaluations par le centre AVID du processus de certification AVID qui détermine à quel degré le programme adhère aux Éléments Fondamentaux AVID.

### CE QUI RESTE À ACCOMPLIR POUR LE PROJET PILOTE AVID EN C.-B.

L'évaluation du projet pilote AVID C.-B. vise à assurer une meilleure compréhension des nombreux impacts possibles du programme sur les étudiants de l'école secondaire et d'autres intervenants. Les observations et le compte rendu de ce Sommaire sur la mise en œuvre du projet portent sur la période allant jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année. Par conséquent, l'analyse des trois autres années du projet fera l'objet de rapports qui seront publiés en 2009 et en 2012. Ces rapports porteront sur l'expérience vécue, l'évaluation de l'impact du programme sur l'inscription des étudiants et l'achèvement de la première année des ÉPS de même que sur le rapport coût-efficacité.